



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
28.05.2013

L'an deux mille treize et le trois juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 13/44

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), Mrs BALOUP, DELBES, Mme RAHOU.

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Buongiorno

**INSTALLATION DE
PANNEAUX
BILINGUES (Occitan) -
Demande de subvention
au Conseil Général**

Au travers de son schéma départemental de développement de l'occitan 2012 - 2018, le Département met en œuvre une politique forte en matière de promotion de la langue et de la culture occitanes sur le territoire tarnais. Aussi, le schéma de développement et plan marketing touristique tarnais a inscrit l'occitan comme un fil conducteur pour qualifier l'offre de produits touristiques à partir des éléments identitaires du territoire.

A ce titre, le Département a lancé un appel à projet auprès de l'ensemble des communes tarnaises pour les accompagner dans la mise en place de panneaux d'entrée de ville en occitan.

Adopté à l'unanimité

C'est ainsi que le Département prendra en charge à hauteur de 80 % le coût des panneaux (deux au maximum). Le prix du panneau en occitan ajouté juste en dessous de celui en français varie de 75 € à 140 € en fonction de sa longueur. La pose de ces panneaux sur route départementale, (2 au maximum) sera effectuée par les services techniques du Conseil Général. En revanche, la pose de panneaux supplémentaires sera à la charge de la commune, ainsi que l'entretien et le renouvellement de ce matériel.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'acquérir 5 panneaux d'entrée de ville en occitan.

SOLLICITE du Département une subvention pour l'acquisition et l'installation de 2 panneaux sur route départementale, à hauteur de 80 % du coût de ces panneaux.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2013
Jacques LASSERRE
Maire